

La construction au service de l'économie genevoise

par **Luc Perret**, Président de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)

1'000 entreprises et artisans, près de 12'000 travailleurs et un millier d'apprentis : l'industrie de la construction – 2,5 milliards de francs de dépenses totales en 2004 - pèse lourd dans une économie cantonale très tertiarisée.

Très dépendante de la conjoncture générale, la construction joue un rôle moteur en vertu du multiplicateur sur la valeur ajoutée. La demande privée nourrit les 2/3 des commandes, grâce aux secteurs de pointe (finance, horlogerie, biotechnologie ou Genève internationale). Contrairement à ce que l'on croit, les collectivités publiques ne représentent qu'un tiers de la demande totale et elles subissent de surcroît les aléas budgétaires. L'Etat, s'il n'a pas un rôle prépondérant en terme d'investissements, doit se montrer plus dynamique et déterminé en matière de logements en facilitant leur construction pour la population active, qui permettra d'augmenter le nombre de contribuables et aidera la canton à sortir de l'ornière financière.

Si Genève doit améliorer les conditions cadres offertes aux secteurs les plus porteurs, il est également du devoir de ceux-ci de maintenir un partenariat étroit avec l'économie locale.

Les métiers du bâtiment sont tous soumis à des Conventions collectives de travail (CCT) modernes et attrayantes déclarées de force obligatoire. En dépit des profondes mutations intervenues depuis le début des années 90, notre branche n'a eu de cesse d'adapter son outil de production aux nouvelles exigences (rapidité, protection de l'environnement, concurrence accrue, etc.). Cela n'a pas empêché les professionnels d'améliorer les conditions de rémunération et de travail (cf. introduction d'une retraite anticipée qui tient compte de la pénibilité des professions). La productivité a augmenté grâce à la relève professionnelle et à la formation continue. Nous sommes les premiers pourvoyeurs de places d'apprentissage. Le bâtiment s'est hissé en tête du secteur secondaire et n'apparaît plus depuis longtemps comme un pourvoyeur d'emplois peu intéressants et mal payés. Cela n'aurait pas été possible sans une volonté de maintenir un partenariat social fort, gage de la paix du travail profitable à l'ensemble de notre société.

La structure atomisée de l'offre et la concurrence exacerbée sont le meilleur antidote à la cartellisation des marchés et contribue bien sûr à augmenter la pression sur les prix. Les maîtres d'ouvrage pourraient être tentés par le bon marché qui s'avère, dans le bâtiment, presque toujours trop cher. Le dumping, ouvre la porte à la sous-traitance et au travail au noir, puissants vecteurs de mauvaise facture.

J'encourage donc les maîtres d'ouvrage à préférer les offres les mieux disantes - émanant des entreprises à jour avec leurs obligations sociales et fiscales et qui offrent la meilleure adéquation entre les critères de choix (prix, qualité des prestations, délais, comportement social irréprochable) - aux offres les moins disantes. Ils contribueront ainsi à renforcer la crédibilité des arts et métiers.